

NOS TARIFS ET LA FACTURATION

A l'entrée à la Résidence, il est demandé de verser **un dépôt de garantie égal à un mois de redevance**. Celle-ci sera rendue au résident ou ses ayants-droits lors de son départ, sous déduction d'éventuels frais de remise en état.

LA REDEVANCE

Elle est payable mensuellement, à terme échu. Elle comprend pour chaque logement :

- le loyer,
- les charges locatives habituelles (entretien des espaces collectifs, ascenseurs, chauffage, consommation d'eau ...),
- l'électricité,
- la taxe sur les ordures ménagères,
- la garde 24h/24 par assistance téléalarme,
- l'animation quotidienne gratuite,
- les frais de personnel et de fonctionnement.

La redevance est de :

- **637€ pour un T1 (25m2)**
- **781€ pour un T1 bis (38 m2)**
- **899€ pour un T2 (50 m2)**
- **1005€ pour un T3 (65 m2)**
- **716€ pour la maison T3**

Les seuls **frais de logement restant à la charge du résident**, en dehors de cette redevance, sont :

- la facture téléphonique (abonnement et consommations),
- l'assurance multirisques habitation, à prendre chez son assureur habituel,
- la taxe d'habitation s'il y est assujéti.

LE RESTAURANT

Le restaurant fonctionne tous les jours de la semaine, uniquement pour le repas du midi mais les résidents qui le souhaitent peuvent aussi se faire livrer à domicile. Le repas du soir est livré à domicile. Le potage ou plat devra être réchauffé par le résident.

Les tarifs sont les suivants :

Repas de midi : 8.25€

Repas du soir : 4,95€ - Repas Potage : 1,85€

Repas invité : 11,50€

Repas dansant - Résidents : 10,00€ - Extérieurs : 15,00€

Les redevances et les repas sont facturés du 1er au dernier jour du mois.

PRESTATIONS ANNEXES

- Cour de gymnastique douce - Résidents : 3,00€ - Extérieurs : 3,50€
- Qi Gong - Résidents et Extérieurs : 3,50€
- Pédicure : 33€
- Blanchisserie sur demande : 8€/machine

Ces tarifs sont révisés chaque année au 1er juillet, en fonction des résultats de l'année précédente. Ils ne donnent lieu à aucun ajustement en cours d'exercice.